



Xxxxxxxxxx Camping Car xxxxxxxxxxxx

Par **Michel91**, le **18/11/2018 à 10:16**

xxxxxxxxxxx

Bonjour,

Nous avons acheté ce Camping- car neuf en Juin 2017

depuis j'ai découvert divers problèmes en autre

la ventilation qui refroidit le chargeur Batterie qui me donne une arrivée d'air froid et poussière dans l'habitacle

solution de xxxxxxxxxxxx "mettre du scotch sur les bouches d'air" scotch à retirer quand je me connecte sur le 220Volt

Problème évoqué par lettre recommandée il y 4 mois sans suite mise à part la solution Scotch donc Camping - car inutilisable en hiver ou saisons froides

Dernièrement,dans le moteur les deux gaines arrivée d'air frais de l'Habitacle qui m'ont percé les durites de refroidissement Moteur du au frottement

Le remplacement des durites garanti par xxxxxxxxxxxx OK mais la modification du passage de gaine,malfaçon du constructeur voir la garantie du Carrossier (xxxxxxxxxx)"là c'est Galère"

ma question

connaissez vous ces problèmes si oui avez vous une solution pour y remédier ?

Cordialement

Michel

Bonjour,

Merci de ne pas citer de marque, cela n'apporte rien au débat juridique...

Par **morobar**, le **18/11/2018 à 10:33**

Bonjour,

En espérant que d'heureux possesseurs de véhicules identiques vous indiquent leurs solutions, voici ce que je ferai (ou ferai faire):

- * déplacer le chargeur vers le compartiment moteur, ou un compartiment hors de l'habitable
- * couder les durits (sans "e") et les rallonger pour éviter ce frottement

On peut aussi vous orienter vers des solutions un peu plus juridiques comme la garantie de conformité en moyen de pression vers le VENDEUR pour opérer les transformations indiquées.

Par **Michel91**, le **18/11/2018** à **10:44**

oui! avec xxxxxx nous y avons pensé, le problème est que je risque de perdre ma garantie j'ai fait des messages et envoyé des recommandées chez xxxxxx mais j'ai eu des réponse OLé Olé !du genre mettre du scotch sur les arrivées d'air

Mon vendeur à fermé ses portes en Décembre 2017 et n'a pas de repreneur à ma connaissance

mon problème de fuite vient juste de m'arriver j'attends une réponse de xxxxxx enfin! j'espère en avoir une

en attendant je ne peu plus rouler

sans modification de ces gaines le problème va se reproduire

Michel91

Par **morobar**, le **18/11/2018** à **11:02**

Le soucis est que la garantie s'exerce auprès du vendeur.

Le plus simple est d'aller chez le concessionnaire du turinois modifier les durits moteur.

Cela ne vaut pas bien cher et n'enlève rien à la garantie "moteur".

De toutes façons la technique retenue sera celle-là et vous ramerez des années avant de la faire prendre en charge.